

Franche-Comté, Jura  
Lézat  
rue de la Gare  
gare dite station de Lézat (voie ferrée Andelot - La Cluse)

## horloge

### Références du dossier

Numéro de dossier : IM39002210

Date de l'enquête initiale : 2004

Date(s) de rédaction : 2006

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale la voie ferrée Andelot - La Cluse, inventaire topographique

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : horloge

### Compléments de localisation

Emplacement dans l'édifice : dans la gare de voyageurs (façade postérieure du bâtiment des voyageurs côté quai)

### Historique

D'un modèle déjà attesté vers 1890 dans les gares de la compagnie du PLM (Paris - Lyon - Méditerranée), cette horloge a été fabriquée dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle par la maison Paul Garnier. Fondée en 1825 par Paul (Paul-Jean) Garnier (1801-vers 1869), dit horloger du roi, celle-ci fut ensuite dirigée par Paul (Paul-Casimir) Garnier (mort en 1916) puis par le petit-neveu du fondateur, Paul-Pierre Blot-Garnier (1871-1938), et se spécialisa dans la distribution de l'heure dans les gares et autres édifices publics. Elle a été reprise en 1933 par la société Ato, créée à Besançon en 1920 sous l'appellation de **Société des Etablissements Léon Hatot**. Disposant d'une usine 13 rue de la Rotonde, cette entreprise est issue du regroupement de l'atelier d'horlogerie et joaillerie ouvert en 1905 dans cette ville par Léon Hatot (1883-1953) et de celui repris à Paris en 1911 (succession de la maison Bredillard). Novateur dans le domaine de l'horlogerie électrique, où il détient de nombreux brevets, Hatot réunit en 1933-1934 ses ateliers dans l'usine Garnier, 9 rue Beudan à Paris, gardant une petite unité à Besançon. La société est actuellement intégrée au groupe Swatch.

Période(s) principale(s) : 1<sup>ère</sup> moitié 20<sup>e</sup> siècle

Stade de la création : oeuvre de série

Auteur(s) de l'oeuvre : Paul Garnier (horloger)

Lieu d'exécution : Île-de-France, Paris, Paris

### Description

L'horloge électrique est fixée sur la façade postérieure du bâtiment des voyageurs, perpendiculairement au mur. Afin que l'heure soit lisible depuis chaque extrémité du quai, elle est munie de deux cadrans circulaires, de 50 cm de diamètre. Elle se compose d'un support métallique peint en blanc, portant deux vitres qui protègent mécanisme, cadrans et aiguilles (donnant l'heure et les minutes). Les cadrans portent une double graduation : de 1 à 12 en chiffres romains noirs et de 13 à 24 en chiffres arabes rouges.

### Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : patrimoine ferroviaire, horlogerie

Éléments structurels, forme, fonctionnement : d'applique ; double face ; à électricité ; corps, circulaire

Matériaux : fer (blanc) : peint ; verre transparent

Mesures :

d = 50 ; pr = 38 épaisseur maximum de la base près du mur

Inscriptions & marques : inscription concernant le fabricant (peint, sur l'oeuvre), inscription concernant le lieu d'exécution (peint, sur l'oeuvre)

Précisions et transcriptions :

Les cadrans portent les inscriptions peintes : Paul Garnier / Paris.

## État de conservation

hors état de marche

Les vitres sont fêlées.

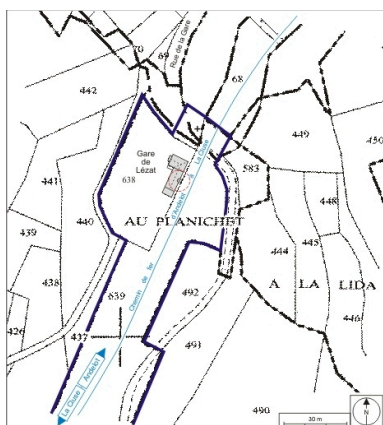
## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

## Liens web

- Voir le dossier numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM39002210/index.htm>

## Illustrations



Plan de situation. Extrait du plan cadastral informatisé, 2006, sections AE et B, échelle 1:1000.

Dess. André Céréza

IVR43\_20093900040NUDA



Face sud.

Phot. Yves Sancey

IVR43\_20043900334XA



Vue de profil.

Phot. Yves Sancey

IVR43\_20043900336ZA

## Dossiers liés

Édifice : gare dite station de Lézat (voie ferrée Andelot - La Cluse) (IA39001154) Franche-Comté, Jura, Lézat, rue de la Gare

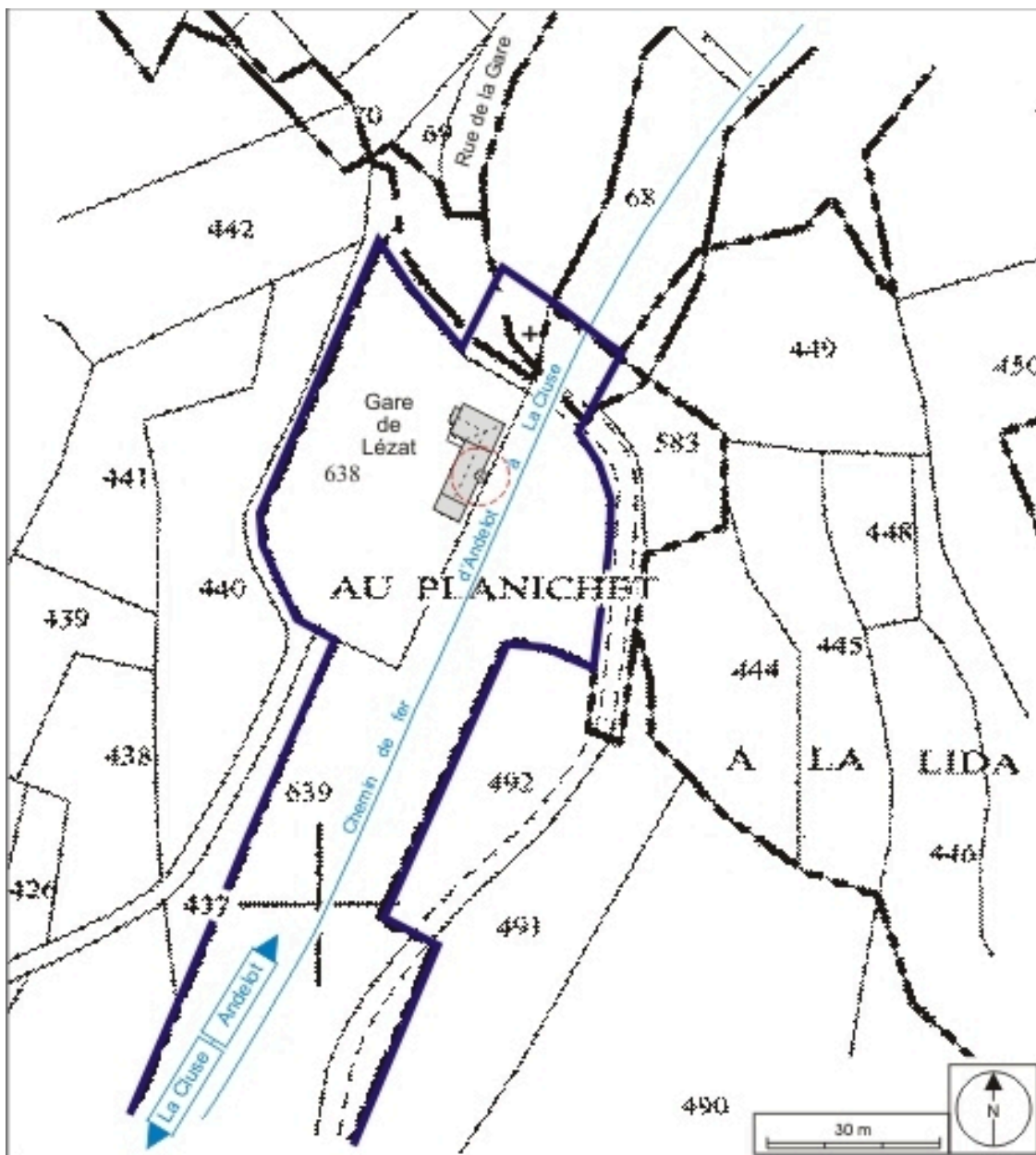
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

le mobilier de la voie ferrée Andelot - La Cluse (IM39002224) Franche-Comté, Jura, Jura

Auteur(s) du dossier : Laurent Poupard

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan de situation. Extrait du plan cadastral informatisé, 2006, sections AE et B, échelle 1:1000.

IVR43\_20093900040NUDA

Auteur de l'illustration : André Céréza

Date de prise de vue : 2009

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/1 000

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Face sud.

IVR43\_20043900334XA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2004

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de profil.

IVR43\_20043900336ZA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2004

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation